

**dossier n° DP 021 210 21 B0015**

Commune de Créancecy

date de dépôt : 10 juin 2021

demandeur : Monsieur Yohan PAUVERT

pour : La construction d'un chenil

adresse terrain : 2 rue du Centre hameau de  
Baume, à Créancecy (21 320)**ARRÊTÉ**

A2021-42

**de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 10 juin 2021 par Monsieur Yohan PAUVERT demeurant 2 rue du Centre hameau de Baume, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la construction d'un chenil ;
- Sur un terrain situé 2 rue du Centre hameau de Baume, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 10 juin 2021 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

**ARRÊTE****Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 21 juin 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*